

Mumia est innocent !

LIBÉRATION IMMÉDIATE DE MUMIA ABU-JAMAL !

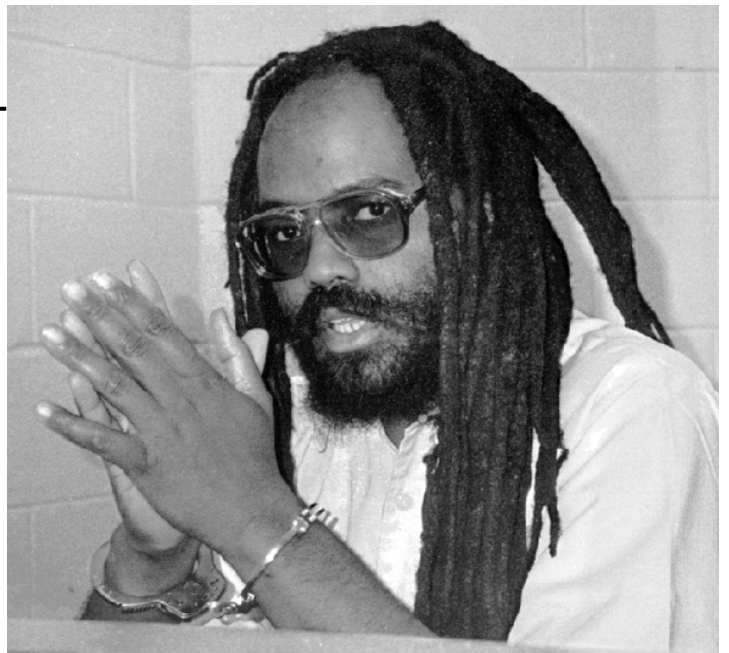
ABOLITION DE LA PEINE DE MORT RACISTE !

**Meeting public du
Comité de
défense sociale**

**Samedi 29 septembre,
14H00**

**Espace Saint-Martin,
Salle Nicolas Roerich,
199 bis rue Saint-Martin, 75003 Paris
Métro Arts-et-Métiers
ou Réaumur-Sébastopol**

**Avec Rachel Wolkenstein du Partisan
Defense Committee (USA) et ancienne
membre de l'équipe d'avocats de Mumia**

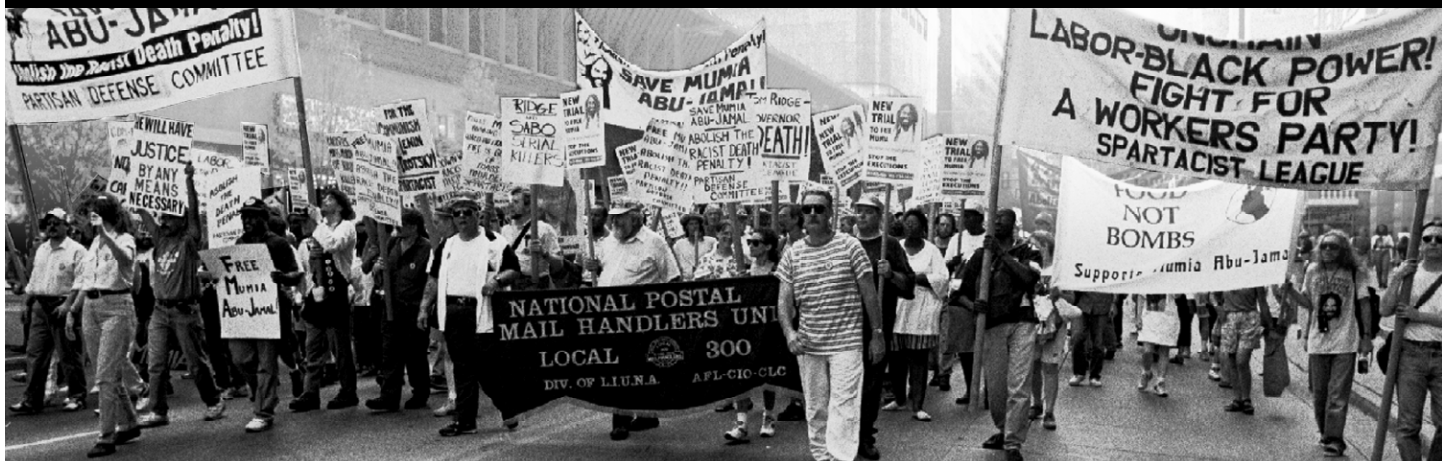


Workers Vanguard

Autres intervenants* : Xavier Brunoy (Ligue trotskyste de France) ; Daniel Carreno, secrétaire adjoint SUD-TMT ; Jimmy Duclos, SUD-Rail Paris Rive Gauche ; Gilles Reboul, membre CE UD 93 et UL Charles de Gaulle (Roissy), UGICT-CGT ; Jean-François Téaldi, secrétaire général adjoint SNJ-CGT.

* Les intervenants au meeting du CDDS ne sont pas nécessairement en accord avec les appels au meeting publiés par le CDDS mais soutiennent les trois mots d'ordre ci-dessus.

La vie de Mumia est menacée – Mobilisons-nous !



Workers Vanguard

**Comité de défense sociale, MBE 168, 108 rue Damrémont, 75018 Paris
Tél : 01 42 08 01 49 • E-mail: cdds-france@hotmail.fr • www.partisandefense.org**

Le Comité de défense sociale est une organisation de défense légale et sociale, non sectaire, se basant sur la lutte de classe et prenant fait et cause pour les intérêts de tous les travailleurs. Cet objectif est en accord avec les conceptions politiques de la Ligue trotskyste de France.

Imp. spéc.

CD DS Comité de Défense sociale

30 juillet 2007 – Mumia Abu-Jamal, le prisonnier politique le plus connu aux Etats-Unis, est dans le couloir de la mort depuis un quart de siècle, isolé dans une cellule, ce qu'il compare à vivre dans des toilettes. Tous les acteurs de la « justice pénale » ont comploté pour truquer les procédures et faire condamner Mumia, cette imposante « voix des sans-voix ». Ancien porte-parole du Parti des Black Panther, partisan de l'organisation MOVE et journaliste primé, Mumia a été victime d'une machination en 1982, faussement accusé d'avoir tué un agent de police de Philadelphie. Militant ayant toujours passionnément combattu la discrimination raciale, ethnique et de classe, la terreur policière et pour la justice sociale, Mumia a été condamné à mort sur la base de son passé politique et de ses convictions. Albert Sabo, le juge qui avait présidé à son procès, avait été entendu par une sténographe du tribunal en train de dire : « Je vais les aider à faire griller le n---e. » La machination contre lui montre ce que signifie la peine de mort aux Etats-Unis. Raciste et barbare, c'est la corde à lyncher rendue légale, l'arme ultime de la répression contre la classe ouvrière et les opprimés.

La lutte pour Mumia est à un tournant crucial. La Cour d'appel fédérale américaine se prononcera très bientôt sur le destin de Mumia. Mais il ne faut se faire aucune illusion dans ces procédures. Depuis 25 ans tant les tribunaux de Pennsylvanie que les tribunaux fédéraux ont rejeté ou même refusé de prendre en considération la montagne de preuves de l'innocence de Mumia, y compris les aveux sous serment d'Arnold Beverly, qui affirme que c'est lui, et non pas Mumia, qui a tiré sur le policier. L'Etat voit en Mumia le spectre de la révolte noire. L'Etat est déterminé à mener à son terme le lynchage légal de Mumia ou de l'enterrer dans le véritable enfer de la prison à vie. **Il ne faut pas que cela se produise !**

Le Comité de défense sociale (CDDS) – une organisation de défense légale et sociale qui se base sur la lutte de classe, et dont l'objectif est en accord avec les conceptions politiques de la Ligue trotskyste de France – est pour utiliser tous les moyens légaux en défense de Mumia, tout en ne plaçant aucune confiance dans la « justice » des tribunaux capitalistes. Il faudra une mobilisation internationale des masses, centralement du mouvement ouvrier, pour obtenir la libération de Mumia. Lorsque en 1995 son exécution avait été ordonnée, c'est un déferlement de protestations à travers le monde, y compris venant de syndicats représentant des millions de personnes, qui a retenu la main du bourreau. Cette lutte a été démobilisée par ceux qui ont alimenté les illusions dans le système de justice capitaliste en subordonnant l'appel à libérer Mumia à l'appel à un nouveau procès. En France, le Parti communiste (PC) appelle à la « libération de Mumia », mais il le fait conjointement avec son appel à un « nouveau procès ». Voyez par exemple l'appel dans *l'Humanité* du 4-5 février 2006, signé par des centaines de personnalités et d'hommes politiques, entre autres Marie-George Buffet du PC, Olivier Besancenot de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et Arlette Laguiller de Lutte ouvrière (LO) soutenant un « nouveau procès équitable ». Derrière ces tentatives de dévier la lutte pour Mumia vers le système d'injustice bourgeois, il y a

un **programme politique** basé sur la confiance dans l'Etat capitaliste – un programme qui va directement à l'encontre de mobiliser la puissance de la classe ouvrière pour libérer Mumia. **Il faut relancer des protestations de masse exigeant la libération de cet homme innocent !**

La procédure d'appel de Mumia prend place dans le contexte de la « guerre contre le terrorisme », au nom de laquelle des droits gagnés par des luttes de classe tumultueuses sont liquidés, dans le but de terroriser quiconque se mettrait en travers de la course aux profits de la bourgeoisie et ses aventures impérialistes telles que l'occupation de l'Irak ou l'assujettissement brutal de l'Afghanistan, auquel prennent part les forces spéciales françaises. La « guerre contre le terrorisme » prend pour cible en premier lieu la population musulmane, mais elle est dirigée en dernier ressort contre l'ensemble de la classe ouvrière. On a pu le voir ici l'automne dernier à l'aéroport de Roissy, où des dizaines de bagagistes se sont vus retirer leur badge au cours d'une chasse aux sorcières raciste qui visait à saper la puissance sociale potentielle qu'ont ces travailleurs quand ils s'unissent contre les patrons.

En France la peine de mort a été officiellement abolie, mais pour les jeunes de banlieue, la mort peut toujours être au bout du chemin lorsque les flics les poursuivent, comme pour Ziad Benna et Bouna Traoré, les deux jeunes de Clichy-sous-Bois électrocutés en essayant d'échapper à une razzia policière en octobre 2005. A l'époque, leur mort avait provoqué la révolte de la jeunesse des banlieues. Alors que la Ligue trotskyste et le CDDS appelaient le mouvement ouvrier à se mobiliser en défense des jeunes, la plupart de la gauche, notamment le PS, le PC et LO soutenaient à ce moment-là le rétablissement de l'ordre par les flics. Dans le sillage de cette révolte, des dizaines de peines de prison ferme ont été prononcées à l'encontre de jeunes lors de parodies de procès à la chaîne où la « défense » n'avait même pas la possibilité de se préparer face aux accusations de la police.

Le cas de Mumia montre la nature de classe de l'Etat capitaliste. Son système de justice a fondamentalement un parti pris de classe et de race. Les flics et les tribunaux qui ont monté cette machination contre un homme innocent, le système carcéral, le bourreau, tous sont des instruments de la violence organisée utilisée pour préserver la domination de la classe capitaliste par la répression de la classe ouvrière et des opprimés. Pour détruire cet organe de répression il faudra une révolution socialiste qui renverse le système capitaliste aux Etats-Unis, en France et dans les autres centres impérialistes.

Il est urgent de relancer des mobilisations de masse aux Etats-Unis et dans le monde. Il faut unir la puissance de la classe ouvrière aux jeunes antiracistes dans la lutte pour exiger la libération de cet homme innocent. On n'obtiendra pas sa liberté en prêchant la confiance dans le système de « justice » truquée ou les politiciens capitalistes. Le seul moyen de renverser la vapeur est la mobilisation du mouvement ouvrier qui a la puissance sociale d'arrêter la production. Il faut des actions et des protestations de front unique centrées sur les syndicats, représentant tout une gamme d'opinions politiques, tout en assurant à chacun le droit d'exprimer ses propres vues.

Organisez-vous dans votre syndicat, sur votre fac, dans votre quartier, pour exiger : Abolition de la peine de mort raciste ! Liberté immédiate pour Mumia Abu-Jamal ! ■

CD
DS

Comité de
Défense sociale

Novembre 2006

1 €

La lutte pour libérer
Mumia Abu-Jamal



Mumia est innocent !

Anatomie d'une machination

Présentation par Rachel Wolkstein	7	Déclaration sous serment de Donald Herring	49
Déclaration sous serment de Rachel Wolkstein	31	Déclaration de Linn Washington	52
Déclaration sous serment d'Arnold R. Beverly	46	Déclaration sous serment de Tien Maurer-Carter	53
Déclaration de Mumia Abu-Jamal	47	Déclaration d'Yvette Williams	54
Déclarations de William Cook	48	Déclaration de Kenneth Pate	55

1 € (56 pages)

Chèque à l'ordre de la SEDI,
commande à l'adresse du CDDS.